



www.horizonsantetravail.fr



contact@horizonsantetravail.fr

NOTRE ÉQUIPE AU CŒUR DE VOS MÉTIERS

Édito

Un regard nouveau

Pierre Dac disait avec humour « Si la santé c'est le travail, alors à quoi sert le médecin du travail ? ». Vous vous posez peut-être la question en lisant ces quelques lignes. Sachez, cher lecteur, que la médecine du travail comme le monde du travail est en perpétuelle évolution.

Aujourd'hui on parle de services de santé au travail et de médecine du travail et de prévention. Words, words, words déclamaient Hamlet. Tous ces changements sont pourtant fondamentaux.

Le médecin du travail vous accompagne et vous suit sur le plan médical et fait le lien avec votre exercice professionnel. La prévention des risques, la qualité de vie au travail assurent le maintien au travail en toute sécurité.

Mais encore me direz-vous ?

Les services de santé au travail, ce sont aussi des spécialistes de disciplines variées. Si vous avez un problème qui requiert une démarche approfondie, des ergonomes, des techniciens, des psychologues du travail, des assistantes sociales pourront intervenir. Nos démarches sont participatives et multidisciplinaires.

La médecine du travail doit devenir un réflexe dès que la question des conditions de travail se pose à vous.

Vos préoccupations sont les nôtres, nous avons des solutions expertes basées sur la connaissance du monde médical et du travail et un réseau de professionnels. Les services qui vous sont proposés sont multiples.

N'hésitez pas à consulter notre site internet. Cette interface vous informe, vous renseigne sur vos besoins et vos retours sont souhaités.

« Travailler n'a jamais tué personne mais pourquoi prendre le risque ? » disait Desproges, je dirais surtout que notre métier est de vous éviter tout risque pour être bien au travail. Relevons le défi de la Prévention des Accidents de Travail (PAT). Vous serez toujours gagnants !

Un nouveau regard cher lecteur, et nous sommes fiers de le partager avec vous.

Docteur Bossy et T. Tron Lozai

Le saviez-vous ?

DE NOMBREUX SERVICES SONT INCLUS DANS VOTRE COTISATION

De nombreux défis constituent chaque journée de la vie d'une entreprise. Absentéisme, Accidents du Travail, Maladies Professionnelles ou Qualité de Vie au Travail ne sont que quelques exemples. Les questions de santé et de sécurité au travail peuvent impacter les organisations.

Votre cotisation annuelle à Horizon Santé Travail inclut de nombreuses prestations. Vous connaissez déjà votre médecin du travail, votre conseiller privilégié. Son rôle va bien au-delà du suivi de santé de vos salariés : entouré de son équipe de spécialistes, il vous accompagne dans vos démarches de prévention.



Métrologie

Bruit - Lumière - Température



Ergonomie

Étude de poste - Travail sur écran - Aménagement des espaces de travail



Troubles musculo-Squelettiques

Postures contraignantes - Manutention - Gestes Répétitifs



Maintien dans l'emploi

Travailleurs handicapés - Obligations juridiques - Aides au reclassement



Soutien psychologique

Soutien psychologique - Qualité de vie au travail - Mal-être au travail



Accidents du travail

Arbre des causes - Chutes de plain-pied et de hauteur



Risque routier

État des lieux - Organisation des déplacements - Alcool, drogues, somnolence au volant



Risques chimiques

Expositions - Pictogrammes - Équipement de Protection Collective et Individuel



Hygiène de vie au travail

Travail de nuit / travail posté - Nutrition - Addiction

Vous avez des questions ?

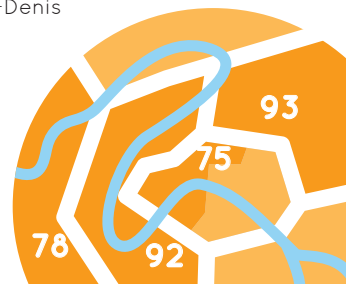
Contactez notre service prévention à l'adresse prevention@horizonsantetravail.fr

Notre zone d'intervention

Paris - 7^e - 8^e - 15^e - 16^e - 17^e

78 - Yvelines - 92 - Hauts-de-Seine

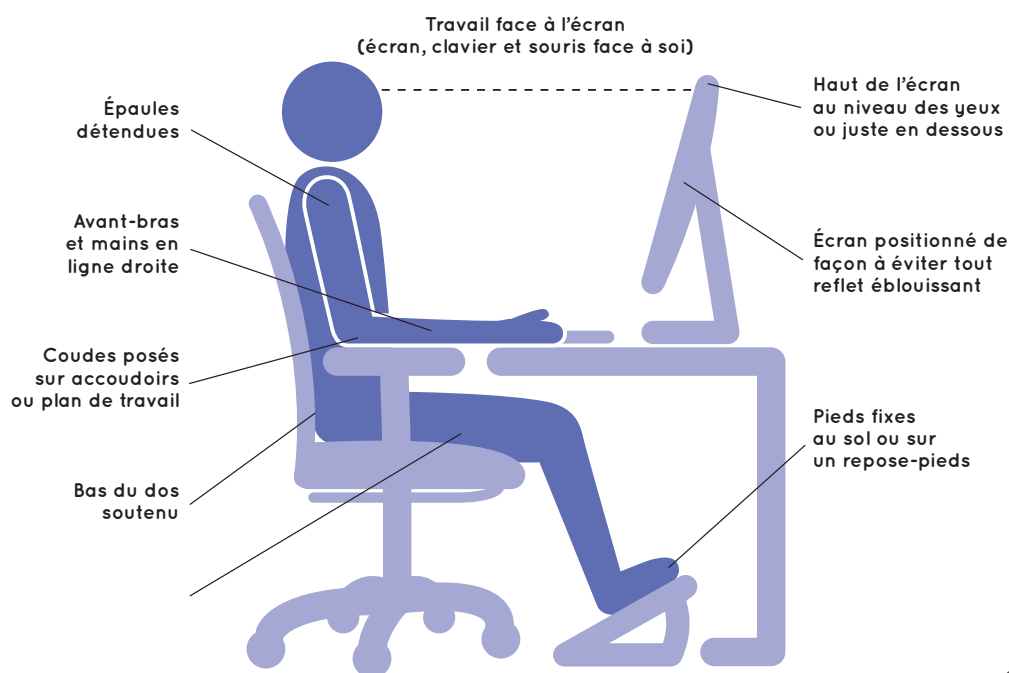
93 - Seine-St-Denis



AMÉNAGER SON POSTE DE TRAVAIL, AVEZ-VOUS LES BONS RÉFLEXES ?

- Face à votre écran d'ordinateur, vous arrive-t-il de ressentir des douleurs à la nuque ou aux épaules ?
- Les yeux qui piquent ou des maux de tête ?
- Peut-être devriez-vous vérifier l'aménagement de votre poste de travail ?

Voici quelques bonnes pratiques qui vous serviront de repères



Approfondissez le sujet et découvrez des idées supplémentaires

- Téléchargez notre fascicule dans la rubrique Documentation de notre site internet et diffusez-le à vos collaborateurs.
- Vous pouvez également faire appel à nos spécialistes pour animer des ateliers de sensibilisation dans vos locaux. Pour en bénéficier, contactez votre médecin du travail et vos interlocuteurs habituels. Nous répondons également à vos questions à l'adresse prevention@horizonsantetravail.fr.



AU-DELÀ DU SUIVI DE SANTÉ, QUEL REGARD MÉDICAL EN SANTÉ AU TRAVAIL ?

Au quotidien la vie d'une entreprise est régie par son activité propre, par le travail des salariés, par l'offre. Elle priorise ces actions selon un programme établi. Elle doit aussi faire face à des urgences et dans tous les cas elle répond à une demande.

Le travail régulier, réfléchi et le support des équipes, contribuent à l'accroissement de l'activité. Pour pérenniser cette dynamique, on active les réseaux, on échange, on développe les compétences, on retient les talents et on pourra alors penser à diversifier ces services.

En médecine du travail, nous procédons de la même façon.

Chaque jour, nous assurons un suivi régulier de vos effectifs, nous devons anticiper les risques pour assurer la sécurité de vos salariés. Comme vous, nous répondons aux urgences et à vos demandes d'adhérents.

Pour cela, nous nous appuyons sur des équipes solides, formées et le développement des réseaux enrichit nos compétences. Nos actions sur le terrain mobilisent différents professionnels, médecins, infirmières de santé au travail, ergonomes, assistantes de prévention, psychologues, assistantes sociales etc...



ACTION EN MILIEU DU TRAVAIL

DÉMARCHE PARTICIPATIVE DANS UNE GRANDE ENTREPRISE FRANÇAISE

Un aménagement des lieux de travail est toujours un défi pour les entreprises. Les changements générés par ces aménagements sont d'ordre structurel et organisationnel.

La société AVIVA est un groupe d'assurance présent dans 16 pays. Elle fait partie des premiers assureurs européens. Les principales activités d'AVIVA concernent l'épargne à long terme, la gestion d'actif, l'assurance dommage, l'assurance vie et l'assurance accident et santé auprès de plus de 33 millions de clients.

Le siège social se situe sur la commune de Bois Colombes dans les Hauts de Seine. Ce partenaire a sollicité notre collaboration dans un projet d'aménagement de locaux.

Les intervenants préposés à l'accompagnement du changement sont nombreux. Les représentants du personnel, les services RH, les services dédiés à la communication interne et externe, les directions et le service de santé au travail sont tous à leur niveau impliqués dans ce projet.

En amont, avec l'aide du médecin du travail et de son équipe, il faut analyser les risques inhérents à ce projet, établir une cartographie, et développer avec nos partenaires des plans d'action.

A l'issue de ces étapes collaboratives, une évaluation viendra conforter notre travail commun. On accompagnera l'entreprise avant, pendant et après.

Notre prise en charge concerne aujourd'hui la prévention du risque trouble musculo

squelettique. Au travers d'ateliers interactifs, nous allons intervenir au cœur de la société sur un plateau technique. Le médecin, les ergonomes et les infirmières de santé au travail vont présenter aux salariés le bon usage des matériels à un poste sur écran, les sensibiliser sur les bonnes postures à adopter et les postures à éviter.

Notre action sera aussi d'associer les salariés dans une démarche collective et individuelle pour s'approprier les lieux (comment vivre et travailler dans un espace par exemple). Les services ressources humaines et les représentants du personnel nous sollicitent également sur les aspects organisationnels. Notre intervention au niveau de la conception de nouveaux espaces de travail est aussi un vecteur de la prévention des risques psychosociaux.

Enfin les services de communication informent et innovent un discours préventif personnalisé made in Aviva pour bien vivre le changement.



Action, réaction, collaboration et communication sont le socle pour réussir ce grand projet.



Ces temps de rencontre sont essentiels pour nous.

Tous ces savoirs sont mis à votre profit et font partis de votre contrat. Nous identifions vos problématiques, nous vous accompagnons, nous nous engageons à vos côtés.

Cette confiance mutuelle nous rend tous plus forts, plus performants et vous permet de vous concentrer sur de nouvelles opportunités.

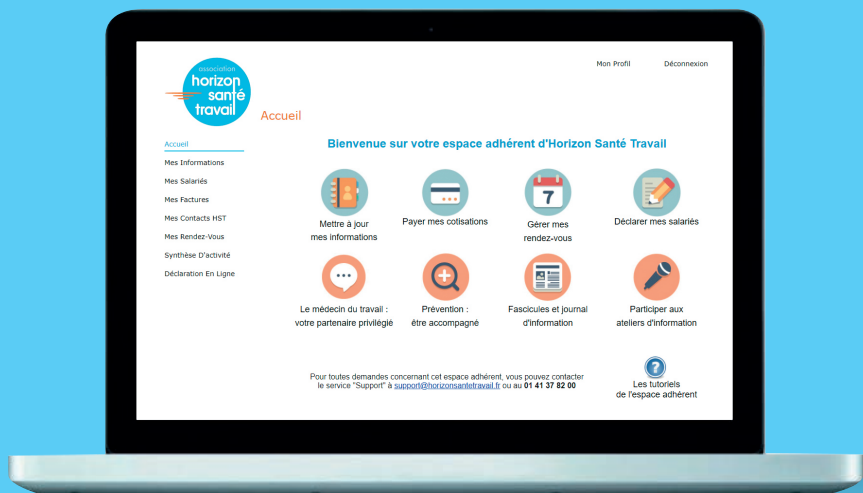
Retrouvez l'ensemble des services auxquels vous pouvez bénéficier dans notre livret « Prévention de vos risques professionnels » dans la rubrique « Documentation » de notre site internet.



DÉCOUVREZ LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

- Un espace adhérent sécurisé pour simplifier votre quotidien : portail.horizonsantetravail.fr
- De nombreux fascicules d'informations et de conseils.
- Inscrivez-vous à notre newsletter trimestrielle en ligne : des témoignages et des retours d'expérience en vidéo, s'inscrire à nos ateliers d'information.

Retrouvez tous ces outils et notre actualité sur notre site internet : horizonsantetravail.fr



PARTICIPEZ À NOS ATELIERS D'INFORMATION 2018

- **Choisir ses Équipements de Protection Individuelle (EPI)**
jeudi 18 octobre - Nanterre
- **Prévenir les TMS dans le secteur de la petite enfance**
mardi 20 novembre - Asnières
- **Mal de dos et gêne articulaire, comment prévenir les TMS ?**
mardi 27 novembre - Levallois
- **Rédiger son Document Unique, méthode et initiation**
mardi 4 décembre - Asnières
- **Prévenir les Risques Psycho-sociaux (RPS)**
jeudi 6 décembre - Nanterre

9H à 11H30
ATELIERS
GRATUITS

Inscription obligatoire à l'adresse inscription@horizonsantetravail.fr, sous réserve de disponibilité.



- Asnières : 4, avenue Laurent Cély
- Levallois-Perret : 7 rue Hoche
- Nanterre : 17 avenue du Maréchal Joffre

